

Rentrée scolaire 2020

## **L'Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec recommande fortement le port du masque à fenêtre translucide pour tout le personnel du réseau de l'éducation**

Montréal, le 10 août 2020 — L'Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec (OOAQ) salue les nouvelles mesures entourant le port du masque annoncées par le ministère de l'Éducation en vue de la rentrée scolaire, mais tient à rappeler que le couvre-visage est un obstacle à la communication et aux apprentissages. En ce sens, l'OOAQ recommande fortement l'utilisation du masque à fenêtre translucide pour tout le personnel du réseau de l'éducation.

« Bien que la santé demeure une priorité, il ne faut pas négliger le développement des enfants. Celui-ci passe par leur vie sociale, par leurs relations avec les jeunes et les adultes. Communiquer est un besoin essentiel et le port du masque à fenêtre transparente peut faire une énorme différence pour les élèves ayant des difficultés de communication, de langage et d'audition », affirme Paul-André Gallant, président de l'OOAQ.

### **Limiter les barrières à la communication**

L'OOAQ réitère que le port du couvre-visage altère la communication de tous, mais affecte davantage les personnes vivant, par exemple, avec une perte d'audition, un trouble du langage, de l'aphasie ou encore pour des jeunes enfants en plein développement du langage. En effet, cette barrière physique assourdit la voix, affaiblit le son, empêche la lecture sur les lèvres et la compréhension des émotions, nuisant ainsi à une communication saine et comprise par tout le monde.

« Le masque pourra être retiré à l'intérieur de la classe, mais il ne faut pas oublier que la vie scolaire ne se résume pas seulement au temps passé à cet endroit. L'école est un milieu de vie et il est de notre responsabilité, en tant que société, d'y limiter toute entrave à la communication », ajoute M. Gallant.

### **À propos de l'OOAQ**

L'OOAQ est un organisme régi par le Code des professions, dont la mission est d'assurer la protection du public au regard du domaine d'exercice de ses membres, soit les troubles de la communication, de la fonction auditive et vestibulaire et de la déglutition. Il est notamment chargé de contrôler l'accès aux professions d'orthophoniste et d'audiologiste, de soutenir le maintien et le développement de la compétence de ses membres et de surveiller leur exercice professionnel. L'OOAQ contribue également à l'amélioration de la qualité de vie de la population québécoise en s'impliquant dans différents dossiers publics en lien avec la santé et l'éducation. Il compte plus de 450 audiologistes et 2900 orthophonistes.

— 30 —

### **Pour des renseignements supplémentaires ou une demande d'entrevue :**

Audrey Mockle

Conseillère en communication, relations médias

OOAQ

Tél. : 514-244-2224

amockle@ooaq.qc.ca